

OFFICE DE TOURISME DE SETE Comité de direction du 29 mai 2020

Compte-rendu

Le 29 mai deux mille vingt, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Sète s'est réuni en session ordinaire à 12h30 en visio-conférence, sous la présidence de Madame Marie de la Forest.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

TITULAIRES PRÉSENTS (9) : Mesdames Marie de la Forest, Corinne Dambielle-Mosler, Jocelyne Cassany, Colette Jamma, Valérie Carrasco-Doumayrou, Messieurs Emile Anfosso, Gérard Castan, Rolland Gener, Marc Chevallier.

SUPPLEANTS PRÉSENTS (3) : Madame Dominique Chabanel-Vié, Messieurs Michel Bodart, Guillaume Hamel.

- **dont votants (3)** : Madame Dominique Chabanel-Vié, Messieurs Michel Bodart, Guillaume Hamel.

TOTAL DE VOTANTS (12) - Quorum : 11 votants minimum (2/3 si visio-conférence crise sanitaire)

Invités excusés : Messieurs Gérald Foncelle – Trésorier Principal, Bernard Bourdon – chargé de mission

La date du comité de direction a été communiquée par mail le 20 mai 2020. La convocation, l'ordre du jour, le rapport de séance ainsi que le compte rendu du dernier comité de direction ont été adressés aux membres le 22 mai 2020 et les éléments de connexion pour la réunion en visio-conférence le 28 juin.

Marie de La Forest, présidente de l'Office de tourisme, souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 10h.

Avant la lecture des délibérations, la directrice explique le fonctionnement de la vision conférence pour gérer au mieux les interventions de chacun et le vote.

I – Délibérations

1 – Approbation du compte-rendu du comité de direction du 28 février 2020 :

Le compte-rendu, joint à la convocation, a été adressé préalablement à chaque membre.

Les membres du comité de direction n'émettent pas d'observation après avoir été invités à s'exprimer et la présidente les sollicite pour approuver le compte-rendu du dernier comité de direction.

La délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour

2 – Point sur la gestion du Coronavirus et plan de reprise

La présidente explique que l'Office de tourisme a dû être fermé dès le 15 mars 2020 afin de respecter les mesures de confinement décrétées par l'Etat. Le personnel a été placé en activité partielle dès le 16 mars et jusqu'au 31 mai, selon les besoins du service et le temps de télétravail effectif de chaque agent.

La présidente expose le rapport sur les décisions prises durant le confinement et la directrice les conditions de reprise approuvées par les représentants du personnel et transmises à la médecine du travail.

La présidente résume les mesures prises pour le personnel ainsi les actions de promotion et de communication maintenues auprès du grand public et des professionnels.

Pour la reprise au 2 juin, la directrice expose, outre le contexte, les conditions de reprise pour les salariés, les horaires de travail, les équipements de protection prévus, les consignes de sécurité à respecter avec les bonnes pratiques selon le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Après présentation du rapport, les membres ne sollicitent pas d'explications complémentaires et Marie de la Forest les invite à :

- approuver le rapport et les décisions prises dans le cadre de la crise sanitaire et du plan de reprise.

La délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour

3 - Définition des mesures stratégiques et budgétaires dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

Marie de la Forest, présidente, explique que le rapport se compose de deux parties, l'une qui annonce les mesures financières et stratégiques et la seconde le plan d'action marketing.

La directrice explique que la fermeture de l'Office de tourisme pendant plus de deux mois, l'annulation d'Escale à Sète et des concerts au Théâtre de la mer associées à la fermeture du phare, de la boutique du Spoon, ainsi que la baisse très importante de la taxe de séjour engendreront des pertes de recettes considérables. Sur un budget global de 3 034 000 euros avec une baisse de fréquentation estimée à 30%, elles s'élèveraient à 510 000 euros, et ce sans tenir compte d'un éventuel rebond de la pandémie.

Des propositions sont faites afin de réduire les dépenses au maximum, de ce fait, les actions de promotion et de communication seront réduites de 140 000 €, les prestations liées au développement de 30 000 €, les frais courants de 28 900 €, l'amplitude horaire de l'accueil sera diminué afin de ne pas recourir au recrutement de personnel saisonnier pour cet été, ce qui permettra de réduire les charges de près de 280 000 €. Mais grâce au reversement d'une partie des salaires par l'Etat dans le cadre du dispositif d'activité partielle, le déficit ne devrait être que d'environ 32 000 €. L'Office devra alors solliciter une subvention complémentaire auprès de la commune, ceci ayant été rendu exceptionnellement possible cette année du fait



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



de la crise sanitaire. Un point sera fait fin octobre, après avoir pris connaissance des chiffres du 3^e trimestre de la taxe de séjour. Pour 2021, le montant de la subvention devra également être relevé afin de prévoir un plan de communication et de marketing à la hauteur de notre destination, celui-ci étant habituellement financé par l'excédent dégagé.

Concernant le plan de promotion et de marketing, les actions prévues par les contrats signés avant la crise sanitaire ont pu être reportées après la période de confinement.

Les actions seront adaptées progressivement par rapport aux contraintes du plan de déconfinement. L'authenticité, encore les espaces naturels et les escapades en bord de mer seront valorisés.

La présidente invite les membres à s'exprimer :

Madame Carrasco-Doumayrou précise qu'Hérault tourisme annonce une baisse générale de 50% pour le tourisme. La directrice indique que sur Sète on l'évalue à 30% pour l'Office, que cela porte sur la période de juin à décembre après en avoir discuté notamment entre directeurs d'Offices de tourisme.

M. Bodart rassure les membres et pense que cet été tout va bien se passer, la présidente est également confiante, compte tenu de la notoriété de Sète. M. Bodart est certain que DNA qui rediffuse dès le 15 juin, aura un impact important sur le choix de notre destination de vacances.

Mme Mosler demande si la boutique du Spoon ouvrira cet été. La directrice précise que l'ouverture n'est pas prévue actuellement, mais que selon l'évolution de la situation sanitaire, elle pourra éventuellement ouvrir dans le courant de l'été.

Mme Cassany pense que la promotion de Sète et des marchés de l'Occitanie impactera également la fréquentation et constitue une véritable offre de découverte locale.

Madame Doumayrou communique une situation plus alarmante pour la location saisonnière, son agence est actuellement à moins 85 %, à date égale de réservation, comparé à l'année dernière et Balaruc semble être dans une situation bien plus difficile.

La présidente fait toutefois remarquer que le public n'a pas réservé jusqu'à présent, sans savoir s'il pourrait se déplacer mais que désormais les déplacements sont étendus à l'ensemble du territoire et que l'ouverture des frontières est également imminente. Les réservations devraient redémarrer et se concentrer sur une période plus courte mais les gens ont un réel besoin d'évasion après cette période de confinement et notre destination risque d'être fortement sollicitée.

M. Chevallier interpelle M. Hamel pour savoir si des escales de croisières sont prévues.

M. Hamel précise qu'aucun paquebot ne navigue actuellement dans le monde, que des navires sont en train d'être rapatriés en France pour des stationnements de longue durée, de 3 à 6 mois. Il n'y aura certainement pas de reprise avant septembre, précise-t-il. Cela dépendra de l'ouverture des ports et des compagnies qui attendent un vaccin pour pouvoir redémarrer sereinement. Pour 2021, les réservations sont bonnes, toutefois, le nouveau code sanitaire pour les navires et les ports alourdira les procédures et cela pourra s'avérer désastreux pour certaines compagnies qui ont des marges très limitées. Les navires de grosse capacité ne reprendront probablement pas avant 2021. Une montée en gamme des croisières est à prévoir.

M. Chevallier confirme effectivement que les compagnies se retrouvent devant un véritable gouffre financier, elles s'activent et cherchent de nouveaux financements, la reprise sera très difficile pour un grand nombre d'entre elles.

M. Hamel ajoute que les navires qui vont stationner dans le port à partir de juin hébergeront 27 à 30 membres d'équipage chacun. Il pense que le Bassin Orsetti sera au complet avec les bateaux de croisières qui y stationneront cet été.



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



La présidente propose de passer au vote pour :

- approuver le rapport des mesures proposées dans le cadre du Covid-19

La délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour

4 - Approbation du document unique d'évaluation des risques intégrant les mesures relatives à la crise sanitaire

La présidente précise que la crise sanitaire oblige de procéder à une mise à jour du document unique d'évaluation des risques. Il identifie le risque, les situations de travail et prévoit les mesures de protection. Ce document pourra être adapté en fonction de l'évolution du virus et des directives gouvernementales.

Compte tenu de ces divers éléments, la présidente propose aux membres

D'approuver le document unique d'évaluation des risques intégrant les mesures relatives au Coronavirus à adapter en fonction de l'évolution de la crise sanitaire

- La délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour

5 - Vente de l'ancien véhicule de service

Marie de la Forest explique que le nouveau véhicule de service vient d'être livré et propose de mettre en vente l'ancien. Elle suggère une mise en vente au prix de l'argus communiquée au personnel de l'Office de tourisme prioritairement avec un tirage au sort si plusieurs agents sont intéressés.

Ceci étant exposé, la présidente invite les membres à :

Approuver la procédure de mise en vente du véhicule de service (Kangoo) au prix de l'argus.

- La délibération est votée à l'unanimité - 12 voix pour

6 - Décisions prises par la directrice dans le cadre de la délégation de compétences

La présidente propose aux membres d'apporter des précisions sur le tableau présenté.

Tiphaine Collet souligne que les contrats concernant la promotion touristique ayant été souscrits avant la crise sanitaire et dont la publication était prévue pendant cette période ont pu être reportés ou annulés.

Les membres n'émettent pas d'observations et ne sollicitent pas de complément d'information.

7 - Questions diverses

La présidente demande aux membres s'ils souhaitent poser d'autres questions, se dit confiante sur un redémarrage de l'activité à court terme, félicite et encourage les professionnels pour la gestion de la crise.

M. Bodart est du même avis que la présidente compte tenu des derniers résultats sanitaires qui sont plus favorables qu'espéré. Il estime également que les récentes mesures de déconfinement ont enlevé de nombreuses incertitudes, les gens sont plus confiants, l'été sera compliqué mais on constate un réel besoin d'évasion.

Madame Carrasco-Doumayrou redoute que la moitié des propriétaires ne mettent pas leur logement en location cette année, car eux-mêmes les occuperont probablement cette année.



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



M. Bodart pense que ce ne serait pas totalement négatif car ces propriétaires consommeront à Sète.

Marie de la Forest souligne l'importance de diffuser de la confiance.

M Bodart voit une réelle opportunité de communication avec notre plage de 14 km, un atout majeur pour Sète, car ce grand espace permettra de gérer les distances de sécurité ce qui rassurera le public.

Mme Carrasco-Doumayrou s'interroge sur l'ouverture de la piscine Fonquerne, activité de loisirs importante pour communiquer sur ses locations et faisant partie intégrante de l'offre de séjour.

Monsieur Bodart confie que l'ouverture sera très compliquée, le protocole étant très complexe, la Ville fait son possible, elle cherche des solutions pour fonctionner sans vestiaires, sans douches et pour la mise en place d'un système de réservation de couloirs.

Mme Cassany consent et précise que c'est une situation exceptionnelle qui va limiter certains services et qu'il faudra s'adapter.

Mme Carrasco-Doumayrou craint que les clients ne sollicitent des remises du fait de la réduction des animations et des activités de loisirs.

La présidente comprend son inquiétude mais souligne que l'accueil des touristes dans de bonnes conditions sanitaires a également un coût pour les professionnels et les collectivités qui doit être pris en compte. La directrice ajoute qu'il y aura bien des activités et animations mais dans un format adapté à la situation.

Mme Mosler précise que des stages de natation pour enfants sont programmés.

M. Bodart affirme que les groupes constitués et la gestion des associations sont effectivement plus simples à gérer.

M. Castan confirme l'ouverture de la piscine aux associations dès le 08/06, il affirme que la Ville cherche activement des solutions pour ouvrir prioritairement le bassin Laurent Vidal qui est en extérieur et qui pourrait être géré plus facilement.

La présidente promet que les informations seront relayées pour que tout le monde soit au courant.

M.Hamel demande s'il n'y aura pas de festivités à Sète cet été et si la Saint-Louis est annulée.

La directrice précise que le Théâtre de la Mer ouvrira tous les soirs pour des séances de cinéma de plein air et que les fêtes de la Saint-Louis auront bien lieu mais sous une forme adaptée aux directives gouvernementales et à la crise sanitaire.

La présidente remercie les membres pour leur présence, les encourage dans la gestion de la crise sanitaire et clôt la séance à 11 heures 05.

Sète, le 29 mai 2020

Tiphaine COLLET – Directrice



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013

